



Monsieur le Directeur régional,

Le 21 avril 2016, vous avez accordé une audience à tous les agents de la Division Paye. Les agents avaient en effet demandé à vous rencontrer pour discuter de la réorganisation de la Division.

Pendant cette audience, tous les agents vous ont fait part de leurs inquiétudes et de leurs revendications.

Lors de cette audience, vous avez mandaté M. Thierry DUFANT pour tenir des GT avec les agents sur la réorganisation fonctionnelle.

Vous avez précisé que les travaux étaient repoussés au dernier trimestre de cette année après discussion sur la réorganisation fonctionnelle.

Dans cette audience, vous avez à plusieurs reprises rappelé que vous ne souhaitez pas que les agents changent de portefeuilles, ni casser la répartition des dossiers, ni réformer les missions.

Or, les GT ont eu lieu et les agents n'ont eu aucune réponse à leurs inquiétudes.

Au contraire, les problèmes touchant au travail et à l'organisation des sections ont été remis à des GT ultérieurs.

De plus, contrairement à vos annonces, les agents ont appris :

- que la restructuration aurait lieu le 1^{er} juillet 2016 avec la mise en place du SLR A et du SLR B
- que des travaux sont programmés la deuxième quinzaine de juillet et la deuxième quinzaine d'août
- que le déménagement physique aurait lieu en septembre.

Ces points ont été détaillés dans la « Synthèse » transmise aux agents le 09/06/2016.

Cette « Synthèse » est contraire aux engagements pris le 21 avril.

En effet, les GT n'ont en rien répondu aux inquiétudes des agents car ils ont été principalement orientés sur les conditions de travail liées aux travaux et non sur ce que les agents vont faire dans ce nouveau cadre.

Au vu de cette situation et des GT contraires aux engagements, les organisations syndicales et les agents de la Division Paye vous demandent des engagements définitifs sur les points suivants :

- de surseoir à l'installation de la restructuration prévue au 01/07/2016
- le respect de votre engagement d'effectuer les travaux au dernier trimestre de cette année
- l'abandon définitif de la nouvelle méthode de tri des BP
- de ne pas mettre en place de BALF commune, car chaque agent, par portefeuille et par section, souhaite conserver ses contacts avec les gestionnaires. Ce système a fait ses preuves depuis longtemps
- de nous communiquer officiellement l'organigramme nominatif des futurs services
- de maintenir dans un seul SLR le ministère de l'intérieur et la préfecture de police dans un souci de cohérence
- le maintien des effectifs pour chaque portefeuille et pour chaque section avec le comblement immédiat des postes vacants
- le respect des méthodes actuelles de travail.

Afin d'obtenir des réponses à ces questions, nous vous demandons de recevoir une délégation d'agents de la Division Paye, accompagnée de leurs organisations syndicales, avant 01/07/2016.

pour Solidaires Finances Publiques Paris
Frédéric Barrois
pour la CGT Finances Publiques Paris
Olivier Legros
pour FO DGFIP Paris
Bertrand Roussel